

A.S.A DU BANDIAT
Mairie
24360 VARAIGNES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 01/02/2022 à 14h15

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	6
Présents	5
Représentés	0
Absents	1

Le Syndicat de l'A.S.A du Bandiat s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr GOURINCHAS Patrice

Mr DESUANT Daniel est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2022_S_1

Objet : Approbation du compte administratif du Président

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr DESUANT Daniel après s'être fait présenter :

- * le Budget Primitif,
- * le détail des mandats délivrés,
- * les bordereaux de titres de recette,
- * le Compte Administratif.

Considérant que Mr GOURINCHAS Patrice, ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice écoulé, les finances de l'Association, en provisionnant le recouvrement de toutes les créances et en n'ordonnant que les dépenses justifiées,

Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 4 Voix contre : 0], décide :

d'APPROUVER l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen et DECLARE toutes les opérations de l'exercice définitivement closes et les crédits annulés.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
DESUANT Daniel



Le Président,
GOURINCHAS Patrice


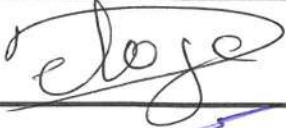





ASA du BANDIAT
Mairie
24300 JAVERLHAC

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle.

Liste d'émargement du syndicat

Date : ..01/02/2022.....

<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Pouvoir</i>	<i>Signature</i>
MR AMBLARD JEAN PIERRE LA COUR 24300 JAVERLHAC-ET-LA- CHAPELLE-ST-ROBERT	Membre		
MR DELAGE LOIC LES CESELLES 24300 JAVERLHAC-ET-LA- CHAPELLE-ST-ROBERT	Membre		
MR DESUANT DANIEL Le grand Moulin 24360 VARAIGNES	Membre		
MR GESNOUIN David Vaubrunet 24300 TEYJAT	Membre		
MR GOURINCHAS PATRICE LE COUSSET 24360 VARAIGNES	Président		
MR SOURY CHRISTIAN BELLEVUE 24360 VARAIGNES	Membre		

A.S.A DU BANDIAT
Mairie
24360 VARAIGNES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 01/02/2022 à 14h15

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	6
Présents	5
Représentés	0
Absents	1

Le Syndicat de l'A.S.A du Bandiat s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr GOURINCHAS Patrice

Mr DESUANT Daniel est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2022_S_2

Objet : Affectation du résultat de l'exercice

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr GOURINCHAS Patrice, Président, après avoir examiné le Compte Administratif 2021 et avoir constaté:

- le résultat de fonctionnement à affecter:

* résultat de l'exercice:	3 669.64 €
* résultat antérieur:	68 400.26 €
* TOTAL A AFFECTER :	72 069.90 €

- le besoin de financement de la section d'investissement:

* solde d'exécution cumulé:	0 €
* solde des restes à réaliser	0€
* Total du BESOIN DE FINANCEMENT:	0 €

Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 5 Voix contre : 0], décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

* couverture du besoin de financement de la section d'investissement:	0 €
* affectation complémentaire en "réserves" :	0 €
* reste sur excédent de fonctionnement à reporter au BP 2022 :	72 069.90 €

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
DESUANT Daniel



Le Président,
GOURINCHAS Patrice


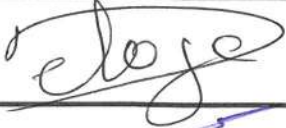





ASA du BANDIAT
Mairie
24300 JAVERLHAC

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle.

Liste d'émargement du syndicat

Date : ..01/02/2022.....

<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Pouvoir</i>	<i>Signature</i>
MR AMBLARD JEAN PIERRE LA COUR 24300 JAVERLHAC-ET-LA- CHAPELLE-ST-ROBERT	Membre		
MR DELAGE LOIC LES CESEILLES 24300 JAVERLHAC-ET-LA- CHAPELLE-ST-ROBERT	Membre		
MR DESUANT DANIEL Le grand Moulin 24360 VARAIGNES	Membre		
MR GESNOUIN David Vaubrunet 24300 TEYJAT	Membre		
MR GOURINCHAS PATRICE LE COUSSET 24360 VARAIGNES	Président		
MR SOURY CHRISTIAN BELLEVUE 24360 VARAIGNES	Membre		

A.S.A DU BANDIAT
Mairie
24360 VARAIGNES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 01/02/2022 à 14h15

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	6
Présents	5
Représentés	0
Absents	1

Le Syndicat de l'A.S.A du Bandiat s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr GOURINCHAS Patrice

Mr DESUANT Daniel est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2022_S_3

Objet : Approbation du compte de gestion du receveur

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr GOURINCHAS Patrice, Président, après s'être fait présenter le compte de gestion du Receveur,

CONSTATE que les écritures et résultats de l'exercice comptable sont conformes aux émissions de mandats et de titres de recettes effectués par l'ASA au cours du même exercice.

CONSTATE que les résultats sont identiques à ceux du Compte Administratif.

Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 5 Voix contre : 0], décide de donner "quitus" de sa gestion pour l'exercice 2021 au Receveur de l'Association.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
DESUANT Daniel



Le Président,
GOURINCHAS Patrice


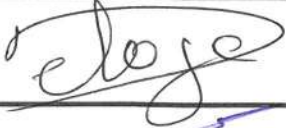





ASA du BANDIAT
Mairie
24300 JAVERLHAC

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle.

Liste d'émargement du syndicat

Date : ..01/02/2022.....

<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Pouvoir</i>	<i>Signature</i>
MR AMBLARD JEAN PIERRE LA COUR 24300 JAVERLHAC-ET-LA- CHAPELLE-ST-ROBERT	Membre		
MR DELAGE LOIC LES CESELLES 24300 JAVERLHAC-ET-LA- CHAPELLE-ST-ROBERT	Membre		
MR DESUANT DANIEL Le grand Moulin 24360 VARAIGNES	Membre		
MR GESNOUIN David Vaubrunet 24300 TEYJAT	Membre		
MR GOURINCHAS PATRICE LE COUSSET 24360 VARAIGNES	Président		
MR SOURY CHRISTIAN BELLEVUE 24360 VARAIGNES	Membre		

A.S.A DU BANDIAT
Mairie
24360 VARAIGNES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 01/02/2022 à 14h15

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	6
Présents	5
Représentés	0
Absents	1

Le Syndicat de l'A.S.A du Bandiat s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr GOURINCHAS Patrice

Mr DESUANT Daniel est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2022_S_4

Objet : Vote du Budget Primitif 2022

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr GOURINCHAS Patrice, Président, se fait présenter le projet de Budget primitif 2022,

Le président demande aux membres du syndicat de bien vouloir se prononcer chapitre par chapitre sur ce budget prévisionnel.

Considérant que ce budget est à l'équilibre et que l'ensemble des dépenses et recettes est justifié,

Le Syndicat après avoir en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 5 Voix contre : 0], décide :

d'APPROUVER le budget primitif 2022

d'AUTORISER le président, en tant que besoin, à effectuer à l'intérieur de chaque chapitre les virement de crédit qui s'avèreraient nécessaires.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
DESUANT Daniel



Le Président,
GOURINCHAS Patrice


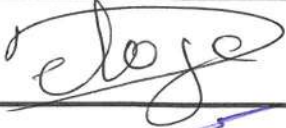





ASA du BANDIAT
Mairie
24300 JAVERLHAC

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle.

Liste d'émargement du syndicat

Date : ..01/02/2022.....

<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Pouvoir</i>	<i>Signature</i>
MR AMBLARD JEAN PIERRE LA COUR 24300 JAVERLHAC-ET-LA- CHAPELLE-ST-ROBERT	Membre		
MR DELAGE LOIC LES CESEILLES 24300 JAVERLHAC-ET-LA- CHAPELLE-ST-ROBERT	Membre		
MR DESUANT DANIEL Le grand Moulin 24360 VARAIGNES	Membre		
MR GESNOUIN David Vaubrunet 24300 TEYJAT	Membre		
MR GOURINCHAS PATRICE LE COUSSET 24360 VARAIGNES	Président		
MR SOURY CHRISTIAN BELLEVUE 24360 VARAIGNES	Membre		

A.S.A DU BANDIAT
Mairie
24360 VARAIGNES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 01/02/2022 à 14h15

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	6
Présents	5
Représentés	0
Absents	1

Le Syndicat de l'A.S.A du Bandiat s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr GOURINCHAS Patrice

Mr DESUANT Daniel est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2022_S_5

Objet : Approbation du contrat de service avec l'ADHA24

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr GOURINCHAS Patrice, Président, se fait présenter le projet contrat de service proposé par l'Association Départementale d'hydraulique Agricole (ADHA24) avec les différentes missions conventionnées et les bases tarifaires 2022.

Considérant que l'ASA ne dispose pas des ressources internes pour réaliser ces missions essentielles au fonctionnement de la structure.

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 5 Voix contre : 0], décide :

d'APPROUVER le contrat de service proposé par l'ADHA24

de DONNER pouvoir au président de signer les documents se rapportant à l'adhésion à l'ADHA24 et au contrat de service 2022.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
DESUANT Daniel



Le Président,
GOURINCHAS Patrice


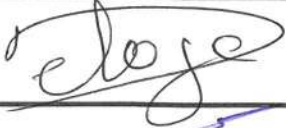





ASA du BANDIAT
Mairie
24300 JAVERLHAC

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle.

Liste d'émargement du syndicat

Date : ..01/02/2022.....

<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Pouvoir</i>	<i>Signature</i>
MR AMBLARD JEAN PIERRE LA COUR 24300 JAVERLHAC-ET-LA- CHAPELLE-ST-ROBERT	Membre		
MR DELAGE LOIC LES CESEILLES 24300 JAVERLHAC-ET-LA- CHAPELLE-ST-ROBERT	Membre		
MR DESUANT DANIEL Le grand Moulin 24360 VARAIGNES	Membre		
MR GESNOUIN David Vaubrunet 24300 TEYJAT	Membre		
MR GOURINCHAS PATRICE LE COUSSET 24360 VARAIGNES	Président		
MR SOURY CHRISTIAN BELLEVUE 24360 VARAIGNES	Membre		

A.S.A DU BANDIAT
Mairie
24360 VARAIGNES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 01/02/2022 à 14h15

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	6
Présents	5
Représentés	0
Absents	1

Le Syndicat de l'A.S.A du Bandiat s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr GOURINCHAS Patrice

Mr DESUANT Daniel est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2022_S_6

Objet : Approbation de la tarification 2022

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr GOURINCHAS Patrice, Président, se fait présenter le dossier de gestion de l'année 2021 avec l'analyse des coûts de revient des charges fixes et des charges variables de fonctionnement.

Après analyse de ces éléments il est proposé de retenir la tarification suivante pour l'année 2022 :

- Charges fixes (Phase 1) = 10.50 €/module (appel en Juin)
- Charges fixes (Phase 2) = 310.00 €/module (appel en Juin)
- Consommation = 0.13 €/m³ (appel en Novembre)
- Refacturation aux adhérents de la phase 1, de la redevance Agence de l'eau de l'année n-1.

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 5 Voix contre : 0], décide :

d'APPROUVER cette tarification pour l'année 2022

d'INFORMER les adhérents de l'ASA de cette tarification.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
DESUANT Daniel



Le Président,
GOURINCHAS Patrice


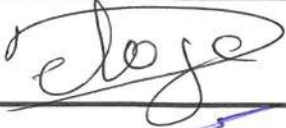





ASA du BANDIAT
Mairie
24300 JAVERLHAC

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle.

Liste d'émargement du syndicat

Date : ..01/02/2022.....

<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Pouvoir</i>	<i>Signature</i>
MR AMBLARD JEAN PIERRE LA COUR 24300 JAVERLHAC-ET-LA- CHAPELLE-ST-ROBERT	Membre		
MR DELAGE LOIC LES CESEILLES 24300 JAVERLHAC-ET-LA- CHAPELLE-ST-ROBERT	Membre		
MR DESUANT DANIEL Le grand Moulin 24360 VARAIGNES	Membre		
MR GESNOUIN David Vaubrunet 24300 TEYJAT	Membre		
MR GOURINCHAS PATRICE LE COUSSET 24360 VARAIGNES	Président		
MR SOURY CHRISTIAN BELLEVUE 24360 VARAIGNES	Membre		

A.S.A DU BANDIAT
Mairie
24360 VARAIGNES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 01/02/2022 à 14h15

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	6
Présents	5
Représentés	0
Absents	1

Le Syndicat de l'A.S.A du Bandiat s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr GOURINCHAS Patrice

Mr DESUANT Daniel est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2022_S_7

Objet : Approbation de la base de répartition des dépenses

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr GOURINCHAS Patrice, Président, se fait présenter la base de répartition des dépenses 2022.

Mr Gourinchas Patrice informe avoir loué ses terres au GAEC Gourinchas et Fils et demande que la facturation des 17 modules associés soit facturés directement au locataire.

Mr Gourinchas David informe avoir loué ses terres au GAEC des Besses et demande que la facturation des 10.5 modules associés soit facturés directement au locataire.

Mr Gourinchas Joël informe avoir loué ses terres au GAEC des Besses et demande que la facturation des 7.50 modules associés soit facturés directement au locataire.

Mr Soury Christian informe avoir loué ses terres au GAEC Gourinchas et Fils et demande que la facturation des 20 modules associés soit facturés au locataire.

Mr Mahu Rémy informe avoir loué ses terres au GAEC MAHU et demande que la facturation des 20 modules associés soit facturés directement au locataire.

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 5 Voix contre : 0], décide d'approuver la base de répartition suivante :

Usagers		Propriétaires		Phase 1	Sousc Céceilles	Sousc Bellevue
AMBLARD	JEAN PIERRE	AMBLARD	JEAN PIERRE	25	0	0
BOURGIN	DENIS	BOURGIN	DENIS	0	0	10
DESUANT	DANIEL	DESUANT	DANIEL	0	0	0
EARL	DE LA SAIGNEE	PLAZARD	JEAN CLAUDE	10	0	0
EARL	LES CESEILLES	DELAGE	LOIC	0	28,5	0
EARL	LES PERRIERES	AGARD	GILLES	13	0	0
EARL	DES LOGES	LEONARD	BRUNO	0	0	4
EARL	Domaine de la Berlotte	SYMZAK	Yann	4	0	0
EARL	DES LOGES	DESUANT	DANIEL	0	0	21
GAEC	des BESSES	GOURINCHAS	DAVID	0	10,5	0
GAEC	VEDRENNE	VEDRENNE	YANNICK	0	0	0
GAEC	MAHU	MAHU	Rémy	20	0	0
GAEC	GOURINCHAS et Fils	SOURY	CHRISTIAN	0	0	20
GAEC	GOURINCHAS et Fils	GOURINCHAS	PATRICE	0	12	5
GAEC	BRIDAMI	GESNOUIN	MICHEL	20	0	0
GAEC	VEDRENNE	VEDRENNE	FRANCIS	0	14	0
GAEC	des BESSES	GOURINCHAS	JOËL	0	7,5	0
ROBERT	Thomas	ROBERT	Thomas	1	0	0

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
DESUANT Daniel




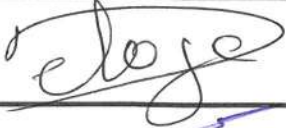



Le Président,
GOURINCHAS Patrice



ASA du BANDIAT
Mairie
24300 JAVERLHAC

Liste d'émargement du syndicat

Date : ..01/02/2022.....

<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Pouvoir</i>	<i>Signature</i>
MR AMBLARD JEAN PIERRE LA COUR 24300 JAVERLHAC-ET-LA- CHAPELLE-ST-ROBERT	Membre		
MR DELAGE LOIC LES CESELLES 24300 JAVERLHAC-ET-LA- CHAPELLE-ST-ROBERT	Membre		
MR DESUANT DANIEL Le grand Moulin 24360 VARAIGNES	Membre		
MR GESNOUIN David Vaubrunet 24300 TEYJAT	Membre		
MR GOURINCHAS PATRICE LE COUSSET 24360 VARAIGNES	Président		
MR SOURY CHRISTIAN BELLEVUE 24360 VARAIGNES	Membre		